

Enfin la publication du journal de l'instruction publique devra contribuer à rappeler aux parents toute l'importance qu'il y a pour eux à envoyer leurs enfans de bonne heure à l'école, à les y envoyer assidument, et à les y laisser assez longtemps pour qu'ils soient en état de profiter de l'éducation qu'on leur aura donnée lorsqu'ils en sortiront. Pour cette raison tous les amis de la jeunesse, tous ceux qui ont à cœur de la voir s'instruire devraient s'efforcer de répandre et de populariser les deux journaux français et anglais que le département vient de fonder.

30 Statistiques de l'année 1856.

Les tableaux statistiques qui forment l'appendice A de ce rapport méritent toute l'attention des hommes instruits et qui désirent se former une idée correcte du mouvement intellectuel de ce pays.

Le département de l'instruction publique n'avait pas eu jusqu'ici d'officier spécialement préposé à la tâche importante de réunir et de compiler les renseignements qui parviennent à ce bureau de diverses sources. Il n'y aura donc rien de surprenant à ce que cette branche ait prise cette année une importance qu'elle n'avait pas eue et qui ne pourra qu'augmenter avec l'expérience que doit acquérir le clerc des comptes et des statistiques, M. de Lusignan dont le travail persévérant et habile m'a été de la plus grande utilité.

En vérifiant de nouveau les calculs de l'année précédente on y a découvert quelques erreurs résultant d'un double emploi fait dans l'addition des tables de certains inspecteurs. Le sommaire révisé de toutes les institutions d'éducation, de leurs élèves et de toutes les contributions et cotisations se trouve être comme suit et montre encore cette année un progrès considérable.

	1853.	1854.	1855.	1856.	Aug. sur 1855.	Aug. sur 1854.	Aug. sur 1853.
Institutions.....	2352	2795	2869	2919	50	124	567
Élèves.....	103284	119733	127058	142141	15133	22408	33857
Contributions.....	£ 41462	£ 62284	£ 62284	£101691	£39407	£42183	£60229

Le chiffre du nombre total des institutions provenant des tableaux des inspecteurs, est moindre que celui que je donne ci-dessus ; lequel est pris du tableau D, provenant des rapports faits par les institutions d'éducation supérieure, des rapports des commissaires d'école, et des renseignements que je me suis procurés moi-même directement. Le tableau G, des inspecteurs donne seulement 2867 ; mais j'ai toutes les raisons de croire le premier chiffre correct. Au contraire, le chiffre 142141 des élèves de toutes les espèces d'institution ci-dessus est celui du tableau des inspecteurs plus le nombre des élèves de la première section de la première division, (universités et écoles spéciales supérieures.) Le tableau D donne 142908. J'ai préféré le premier n'étant pas également certain de l'exactitude du tableau D sous ce rapport ; certaines classes préparatoires des institutions d'éducation supérieure qui se trouvent sous le contrôle des commissaires ayant pu se trouver comprises deux fois. Cependant, comme d'un autre côté le tableau des inspecteurs ne donne point bien correctement le chiffre des élèves des institutions qui ne sont point sous le contrôle des commissaires d'écoles, il est bien probable que le chiffre réel se trouve entre 142141, chiffre donné plus haut, et 142908, chiffre du tableau D. La différence entre ces deux tableaux, si on se le rappelle, était beaucoup plus considérable dans mon précédent rapport ; elle devra disparaître à mesure que les secrétaires-trésoriers, les inspecteurs d'école, et les chefs d'institutions acquièrent plus d'expérience et comprendront mieux les instructions qui leur sont adressées. Il n'est du reste personne un peu versé dans la science des statistiques qui ne voie que cette différence entre des chiffres provenant de sources diverses est pour le présent inévitable ; elle sert du reste à fixer le plus bas chiffre comme ayant été atteint avec la plus grande certitude.

Le progrès réel comme je l'ai déjà remarqué doit être jugé beaucoup plus d'après le nombre d'enfants qui profitent de ce qu'on leur enseigne que d'après le nombre de ceux qui fréquentent les écoles. Le tableau suivant prouve cependant que, bien qu'on puisse désirer mieux, nous ne sommes pas non plus tout à fait stationnaires sous ce point de vue.

Le tableau A contient le rapport du recensement des enfans des diverses municipalités fait par les secrétaires-trésoriers en vertu d'une disposition de la nouvelle loi. Il doit nécessairement être très imparfait, faute d'expérience de la part de ces officiers et dans un grand nombre d'endroits par le mauvais vouloir des contribuables. On y remarquera de nombreuses lacunes. Tel qu'il est

cependant j'ai cru devoir le publier car il permet d'arriver à des résultats approximatifs assez importans.

	1853.	1854.	1855.	1856.	Aug. sur 1855.	Aug. sur 1854.	Aug. sur 1853.
Élèves lisant bien,...	27367	32861	43407	46940	3533	14079	18573
Élèves écrivant....	50072	47014	58039	60086	2083	13072	10012
Appr. l'Arit. simple,	18281	22897	30631	48359	17728	25462	30078
" composée,	12448	18073	22586	23431	845	5358	10983
Tenue des livres.....	799	1976	5012	3036	4213	5012
Géographie,.....	12185	13826	17700	30134	12434	16308	17949
Histoire,.....	6738	11486	15520	17580	2060	6094	10842
Grammaire françe.	15353	17851	23260	39328	16068	21476	23975
" Anglaise.	7066	7097	9004	11824	2820	4727	4758
Analyse grammat. .	4412	9283	16439	26310	9871	17027	21898

D'après ce tableau, il y aurait 229,216 enfans de cinq à seize ans dans le Bas-Canada, dont 121,755 fréquenteraient les écoles situées dans leurs municipalités respectives. Le premier de ces chiffres est évidemment bien au-dessous de la réalité. Après avoir comparé avec soin le chiffre de la population des municipalités où la loi n'est pas exécutée avec les résultats obtenus dans les autres, on a trouvé qu'il fallait ajouter 7000 enfans pour tenir compte de ce déficit. Il y a aussi un grand nombre de localités qui n'ont aucune organisation municipale et le chiffre des enfans de cinq à seize ans dans ces localités ne saurait être estimé à moins de 10,000. Le recensement pour les causes que j'ai déjà indiquées, là même où il a été fait avec le plus de soin, doit être beaucoup au-dessous du chiffre réel et je ne saurais évaluer cette différence à moins de vingt pour cent. Tous ces calculs faits, le chiffre des enfans de cinq à seize ans me paraît être, en 1856, de 292,059.

Quant au chiffre 121,755 des élèves fréquentant les écoles, donné par ce recensement, il me paraît correct en ce qui concerne les écoles primaires. Le tableau des inspecteurs (G) donne en effet 121,568 exclusivement des couvens enseignant qui ont tous été classés parmi les académies de filles (1). Les élèves des maisons d'éducation supérieure, à très peu d'exception près, n'ont pas été compris par les secrétaires-trésoriers dans leurs rapports de recensement comme fréquentant les écoles, quoiqu'ils l'aient été généralement comme enfans dans la municipalité. Le nombre d'enfans de cinq à seize ans fréquentant les institutions d'éducation supérieure qui paraît avoir été omis par les secrétaires-trésoriers d'après leurs réponses à la circulaire qui leur a été adressée à ce sujet, est de 16,485 : ce qui donne en tout 138,240 enfans de cinq à seize ans fréquentant toutes les espèces d'institutions d'éducation sur 292,059, c'est-à-dire 47.33 pour cent. Il y aurait donc encore 153,819 enfans, de cinq à seize ans qui ne recevraient aucune espèce d'instruction et si l'on y ajoute au moins un quart de ceux qui sont inscrits comme fréquentant les écoles, mais qui le font avec si peu d'assiduité qu'il y a lieu de douter s'ils en retirent quelque profit, on aura ici un sujet de réflexion bien triste et bien important ; mais bien propre aussi à redoubler le zèle de tous ceux qui attachent quelque prix à l'instruction de la jeunesse.

M. Hutton, secrétaire du bureau des statistiques générales de la province, est d'avis que les enfans de cinq à seize ans forment, dans les campagnes, un quart, et dans les villes, 18.75 pour cent de la population (2). A ce compte et en tenant pour corrects les calculs ci-dessus on aurait pour population totale du Bas-Canada en 1856 : 1,175,809, et le nombre total des élèves de tout âge fréquentant les institutions d'éducation du Bas-Canada, (142,141 au moins chiffre, ce qui en retranchant encore 235 élèves dont les parents résident hors du Bas-Canada, laisse 141,906) serait à la population totale dans la proportion de 1 sur 8.33.

(1) Le tableau G, pages 112 et suivantes donne : élèves des écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires 94629—des écoles modèles de garçons 10590—des écoles modèles de filles 2482—des écoles élémentaires dissidentes 2584—des écoles indépendantes 11283—en tout 121568. Il est vrai qu'on ne trouve dans le tableau D, que 118984 pour le chiffre des écoles primaires ; mais cela vient de ce qu'on a retranché les classes inférieures ou écoles préparatoires de certaines maisons d'éducation comprises dans une autre partie de ce dernier tableau afin d'éviter un double emploi qui aurait encore augmenté la différence que nous avons déjà indiquée.

(2) M. Moreau de Jonnés dans ses éléments de statistique publiés en 1856, dit que les enfans de cinq à dix ans sont en Irlande 1 sur 7.35 habitans ; Grande Bretagne 7.62 ; Ecosse 7.90 ; Suède 10.16 ; France 10.23. Ceux de dix à quinze ans ; Irlande 1 sur 8.20 ; Iles Britanniques 8.70 ; Suède 10.17 ; France 10.67. M. Hutton suppose le chiffre de la population totale du Bas-Canada au 1er janvier 1857 à 1,220,514.